

Droits hydrauliques : Elkem Métal renouvelle son contrat avec Québec

Le mardi 4 octobre 2011



Alors que la région se trouve en plein débat sur les négociations entourant les [droits hydrauliques d'AbitibiBowater](#), l'entreprise Elkem Métal a renouvelé son contrat avec Québec pour les droits d'eau de sa centrale de 38 mégawatts sur la rivière Chicoutimi.

C'est en toute discrétion que le bail échu en 2005 a été renouvelé cet été pour une période de 25 ans. En vertu de l'entente signée avec le gouvernement, le fabricant de ferrosilicium Elkem Métal s'est engagé à investir 60 millions de dollars dans la région.

« Avec le projet de bouilloire qu'on fait présentement avec 25 millions de dollars, on devrait déjà avoir tous les investissements requis par le gouvernement en 2012 », affirme le vice-président senior chez Elkem, Jean Villeneuve.

De son côté, le député péquiste Sylvain Gaudrault déplore que la signature du contrat se soit déroulée en catimini.

« Je comprends qu'il peut y avoir parfois des moments stratégiques de négociation, où il est important d'avoir des éléments un peu plus confidentiels, mais sur les redevances, sur la contrepartie qui est exigée aux entreprises, pour moi, ça m'apparaît extrêmement important que ce soit transparent et public », soutient-il.

Le président de l'Association pour la protection du lac Kénogami (APKL), Claude Collard, se montre quant à lui plus modéré.

« On n'a pas à intervenir dans les affaires des entreprises au niveau privé et sur les frais payés par ces compagnies-là. Tant mieux si ça devient public, mais ce qui est important, c'est qu'on s'assure qu'on ait un plan de gestion acceptable », explique-t-il.

L'entreprise Elkem Métal se veut rassurante et soutient que le nouveau bail respectera le plan de gestion du niveau du lac Kénogami adopté il y a cinq ans.